

**FICHE D'ABONNEMENT « CLUB DES SUPPORTERS LES C'BULLS »
SAISON 2010/2011**



Vos coordonnées : (Obligatoires)

M., Mme, Melle	
NOM	
PRENOM	
DATE DE NAISSANCE	
ADRESSE	
CODE POSTAL	
VILLE	
TELEPHONE	
PORTABLE	
E-MAIL	

PHOTO

Votre place :

Formule Grand Supporter (Tous les matches à domicile)

Emplacement réservé dans la Tribune PAYS DE LOIRE

(Cette place est nominative et vous sera attribuée pour la saison. Le 1^{er} rang est réservé aux personnes possédant des tambours)

Prix Unitaire de l'abonnement : (Cocher votre choix)

- Enfants 4 à 15 ans : 25 €
- Enfants 4 à 15 ans avec le tee-shirt* : 35 €
- Jeunes 16 à 17 ans et Etudiants : 50 €
- Jeunes 16 à 17 ans et Etudiants avec le tee-shirt* : 60 €
- Adultes : 99 €
- Adultes avec le tee-shirt* : 109 €
- Adultes invalides: 80 €

**Formules obligatoires pour tous les nouveaux adhérents au Club des supporters et formules possible pour les anciens adhérents souhaitant un nouveau tee-shirt.*

Possibilité de paiement en deux fois sans frais.

- Taille Tee-Shirt du supporter pour les adhérents, à porter à chaque rencontre

Taille : S M L XL XXL

Fait à **le** / / **2010**

Signature :

Cadre réservé à l'administration :

Règlement abonnement : Chèque(s)_ Espèces Carte Bancaire



VAINQUEUR DE LA SEMAINE DES AS 2008
VAINQUEUR COUPE DE FRANCE 98 ET 99

CHAMPION DE FRANCE

NATIONALE II (M) : 85/86
NATIONALE IV (F) : 90/91
ESPOIRS (M) : 87/88 - 88/89 - 96/97
CADETS (M) : 92/93 - 93/94 - 94/95
96/97 - 97/98 - 99/00 - 00/01
MIMIMES (M) : 93/94 - 07/08
MIMIMES (F) : 90/91 - 91/92

COUPE DE FRANCE

CADETS (M) : 86/87 - 89/90 - 96/97 - 00/01
CADETTES : 93/94

TROPHÉE DU FUTUR

ESPOIRS (M) : 88/89 - 99/2000 - 00/01

TROPHÉE DU PRÉSIDENT

CADETS (M) : 07/08



REGLEMENT INTERIEUR CLUB DES SUPPORTERS LES C'BULLS

1. Lors de sa première adhésion, le supporter reçoit un tee-shirt supporter. Ce tee-shirt doit impérativement être porté lors des rencontres à domicile dans la Tribune Pays de Loire.
2. Les billets d'entrée à Cholet Basket sont cessibles, sous réserve du port du tee-shirt et du respect du règlement intérieur du Club des supporters LES C'BULLS.
Les billets ne seront délivrés que par série de cinq matches.
3. En adhérant au Club des supporters LES C'BULLS, le supporter a la possibilité de choisir sa place à l'intérieur de la zone réservée au Club des supporters. Cette place lui est attribuée pour la saison entière (**Le 1^{er} rang est réservé aux personnes possédant des tambours**)
En aucun cas, ce dernier ne sera autorisé à s'asseoir ailleurs que sur la place qui lui est réservée. Le non-respect de cette règle sera sanctionné par une exclusion temporaire de salle.
4. La bonne marche du Club des supporters suppose un minimum de règles à respecter :
 - Respecter les règles de sécurité mises en place dans l'enceinte de la Meilleraie.
 - Respecter les équipes adverses (joueurs et dirigeants) et les arbitres. Notre attitude avec les autres clubs de supporters doit être courtoise et amicale. Le fair play doit être un leit motiv.
 - Adopter un comportement correct. Les débordements, les violences, le jet de projectiles et autres comportements dangereux seront passibles de sanctions.
5. L'adhésion au "Club des supporters LES C'BULLS" entraîne l'acceptation, sans restriction du présent règlement. Tout manquement entraînera une sanction ou une exclusion définitive.

Fait à _____, le _____

Président de Cholet Basket

Patrick CHIRON

Signature de l'adhérent :

Nom :

Prénom



S.A.S.P. au capital de 45 734 € - 3, avenue Marcel Prat - BP 10752 - 49307 CHOLET Cedex

Tél. 02 41 58 50 58 - Fax 02 41 58 13 64 - Siret 384 208 351 00013 - APE 926 C - N° INTRACOMMUNAUTAIRE FR 61 384 208 351

Internet : cholet-basket.com - E-mail : information@cholet-basket.com